Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 39 (1959)

Heft: 6

Vorwort: Editorial

Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Sans plus attendre que des statistiques complètes nous offrent matière à réflexion et à enseignements, nous pouvons déjà mettre en relief les aspects principaux de cette année 1959, qui a apporté tant de changements dans les relations économiques franco-suisses.

Il faut d'abord nous réjouir, nous qui l'avons si souvent réclamée, que les mois écoulés nous aient apporté la libération progressive des importations étrangères en France. Notre satisfaction est d'autant plus grande qu'il ne s'est pas agi seulement de mesures dues à un libéralisme opportuniste, mais qu'elles ont été provoquées par une volonté bien arrêtée de mettre fin à une certaine forme de protectionisme. Lorsqu'on ouvre une fenêtre à l'air du large, celui-ci pénètre dans tous les coins et recoins. L'importance, directe ou indirecte, de cette ouverture des frontières est plus grande qu'on ne l'imagine parfois et il n'est guère de secteurs de la consommation, de la production et de la distribution qui ne soit — ou ne sera — touché. On méconnaît peut-être trop à l'étranger l'ampleur de l'évolution commerciale que les décisions gouvernementales libérales ont déclenchée. Elles devraient cependant intéresser au plus haut point ceux qui désirent développer ou maintenir leurs ventes sur le marché français.

Il faut constater ensuite que le Marché Commun, durant sa première année d'existence effective, a acquis droit de cité en France, et cette remarque ne peut être dissociée de celle que nous faisons ci-dessus.

Les effets des libérations de contingents s'ajoutant à ceux des mesures du Traité de Rome, les incidences psychologiques des unes appuyant ou complétant celles des autres, sans qu'on puisse toujours les départager ou les reconnaître clairement, on doit constater aujourd'hui que la vie économique de la nation s'en est trouvée modifiée. Les concentrations industrielles en sont un signe. Ce n'est pas le seul, et on pourrait en trouver d'autres dans les efforts de rationalisation, de productivité ou d'expansion que tant de secteurs économiques ont entrepris.

Pour notre part, nous n'avons cessé d'attirer l'attention des exportateurs suisses sur les conditions nouvelles qui leur sont ou seront réservées de ce fait sur le marché français. Nous ne sommes pas loin de penser que cela présuppose pour certaines branches un examen complet des méthodes de ventes.

Au cours de l'année, les exportations suisses en France n'ont pas enregistré, par rapport à 1958, année de contingentement total, l'augmentation que l'on aurait pu attendre par suite des libérations promulguées. Cette stagnation ne nous inquiète pas car des raisons valables la motivent. Ce qui nous frappe, par contre, c'est l'accroissement parallèle des ventes en France de pays européens concurrents qui paraît découler, dans une certaine proportion, de quelque cause psychologique. Nous n'oublions pas, en effet, le phénomène démographique par lequel celui qui fut toujours un des meilleurs clients de la Suisse, sera bientôt un des pays les plus jeunes d'Europe. Cela nous oblige à concevoir notre expansion en termes d'avenir, et à nous demander à quels arguments répondront ceux qui seront les principaux consommateurs de nos produits en 1970.

Chambre de commerce suisse en France